

La Commanderie de Compesières : objet de la sollicitude des protecteurs du Patrimoine genevois

Autor(en): **Naville, Paul / Blondel, Louis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **47 (1952)**

Heft 1-fr

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173450>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Commanderie de Compesières

Objet de la sollicitude des protecteurs du Patrimoine genevois

Depuis longtemps M. Blondel nous disait: « Il y aurait quelque chose à faire à la Commanderie de Compesières. C'est évidemment considérable, mais cela en vaut la peine. »

De son côté l'Etat de Genève encourageait la société d'Art public à faire une étude approfondie de l'édifice unique en son genre dans la campagne genevoise et qui abritait jadis les chevaliers de St-Jean puis de Malte.

C'est chose terminée aujourd'hui avec le concours de M. Louis Blondel, archéologue cantonal, et d'après les plans minutieux de l'architecte M. Edmond Fatio, ancien président de l'Art public. La commune de Bardonnex que dirige M. le Maire Babel voue à l'antique maison autant d'intérêt que d'attachement et c'est à sa restauration que se portent actuellement les forces conjuguées des autorités et de la section genevoise du Heimatschutz. Elle y a célébré, l'an dernier, dans la salle des chevaliers, le cinquantenaire de sa fondation.

A la valeur archéologique du bâtiment s'ajoute la beauté du site.

Il y a là, entre le château, l'église, le cimetière, la terrasse ombragée de marronniers et la vue dont on jouit sur le pays du Mont-de-Sion et du Vuache, un ensemble de premier ordre.

La Confrérie de St-Jean fut fondée vers 1050 par les marchands d'Amalfi. Son but initial était de recueillir les pèlerins qui se rendaient à Jérusalem, mais au XII^e siècle, au service hospitalier fut ajouté le service militaire pour la défense des chrétiens contre les infidèles qu'étaient les Mahométans.

Plus tard, les hospitaliers durent se retirer à Chypre, puis, en 1310, ils conquièrent l'île de Rhodes. Après avoir été Chevaliers de St-Jean, ils devinrent Chevaliers de Malte, et cela par décision de l'Empereur Charles-Quint.

L'Ordre de Malte, très important, était divisé en langues ou nations, autrement dit en provinces. Il y avait les provinces d'Italie, d'Aragon, de Castille, d'Angleterre, d'Allemagne, de France, d'Auvergne et de Provence. La langue d'Auvergne comprenait cinquante Commanderies, dont celle de Compesières.

Ces Commanderies constituaient des communautés qui recevaient des novices, payaient des impôts à l'Ordre, avaient chacune son chapelain. Leur direction était confiée à d'anciens chevaliers appelés Commandeurs, dont l'uniforme était un manteau noir à croix blanche.

Paul Naville.

Son histoire

La Commanderie de Compesières est un des monuments du moyen âge les mieux conservés du canton de Genève. Nous savons que l'évêque de Genève, Aymon de Menthonay, donne en 1270 l'église de Compesières aux hospitaliers de St-Jean-de-Jérusalem. Leur précepteur Guy de Chevelu accepte cette donation. Il semble que déjà à cette époque les hospitaliers avaient une maison dans cette localité. On sait du reste que l'Ordre de St-Jean a hérité des biens des Templiers qui, déjà auparavant, avaient des possessions près de Genève. De Compesières dépendaient plusieurs autres maisons et chapelles dans le Genevois.

Les Commandeurs jouirent de leurs biens jusqu'au moment de l'occupation



La Commanderie de Compesières, dans le canton de Genève.

bernoise, qui supprima la Commanderie. De 1536 à 1567 les Bernois y installèrent un bailli dont dépendait toute la région de Ternier-St-Julien. L'Ordre de Malte, qui avait succédé à celui de St-Jean, rentra en possession de ses biens et ne fut supprimé qu'en 1796, à la Révolution. La propriété fut vendue comme bien national, à ce moment, à des particuliers. Mais en 1823, la commune, incorporée au canton de Genève, rachète le château et y installe la cure, les écoles et plus tard la mairie. Depuis lors, des réfections ont altéré fâcheusement son aspect.

Le château forme un bloc carré avec tourelle d'escalier et deux ailes pourvues aussi de tours. Il présente un aspect fortifié, car les ordres hospitaliers étaient aussi des ordres militaires, défenseurs à l'origine de la Terre-sainte. En plus des tours, il existait des échauguettes sur les faces nord et sud. Le gros œuvre ne semble pas antérieur au XIV^e siècle, mais porte surtout l'empreinte de l'architecture du XV^e siècle. L'aile ouest, sur cour, a été reconstruite au XVII^e siècle avec une porte à fronton, portant probablement les armoiries du Commandeur Cordon d'Evieux et une inscription: *Hanc struxit melioris amor*. A l'intérieur, la salle des chevaliers restaurée possède un beau plafond à poutres moulurées du XV^e siècle, peint de décors variés au moment de l'époque bernoise. On y voit entre autres l'ours et des lansquenets suisses.

Une restauration intelligente, permettant de rétablir la coiffe des tours et la réparation des façades, rendrait certainement à ce vieil édifice son aspect architectural, cadrant si bien avec le vaste paysage aux horizons lointains.

Louis Blondel.